

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

(ANNULE ET REMPLACE CELUI PARU LE 06/09/2019)

## COMMUNE de THOUX (Gers)

### Enquête publique sur le projet de modification

### du Plan Local d'Urbanisme

**Diminution et modification du zonage du fait du défaut d'équipements sur des zones classées constructibles au sens du PLU en cours .**

Par arrêté numéro 2/2019 le Maire de Thoux a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

Mr HUMBERT Patrick, ayant pour profession 'Directeur de société en retraite', a été désigné Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Pau.

L'enquête se déroulera du mardi 29 Octobre 2019 à 9 heures 30 au samedi 30 Novembre 2019 à 17 heures.

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie les :

- Mardi 29 Octobre 2019 de 9h30 à 12h30
- Mardi 19 Novembre 2019 de 9h30 à 12h30
- Samedi 30 Novembre 2019 de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête un dossier est déposé à la Mairie à la disposition du public. Les observations et propositions sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit, au Commissaire Enquêteur, à l'adresse suivante :

"Mairie de Thoux 32430 THOUX" et également de manière dématérialisée sur l'adresse courriel : [mairie.thoux@wanadoo.fr](mailto:mairie.thoux@wanadoo.fr)

Un accès internet est mis à la disposition du public en mairie les mardis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

Le dossier est également consultable sur le site : [mairie-thoux.fr](http://mairie-thoux.fr)

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des observations et, ou des propositions du public et du rapport du Commissaire Enquêteur, pourra être approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Le Maire

Gilles BEGUE